



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

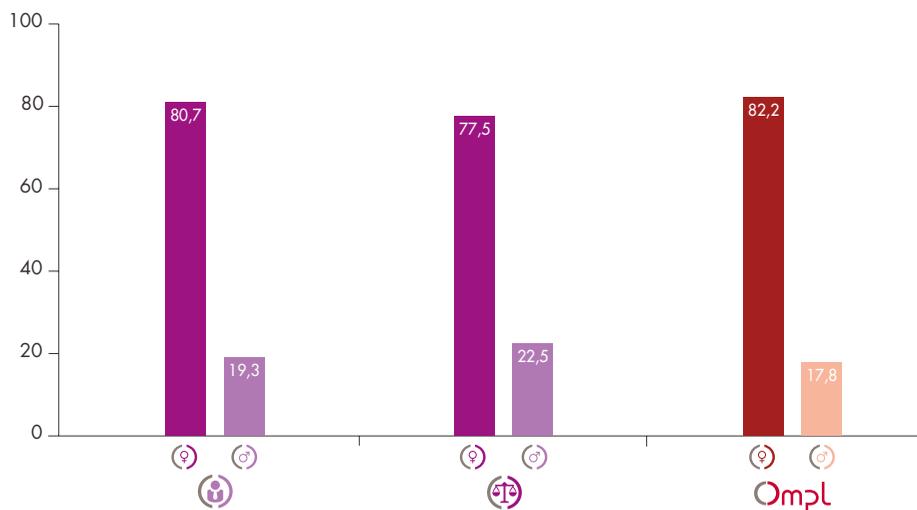


EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 80,7 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est supérieure à la moyenne du secteur (77,5 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source: Insee, DADS 2018.



LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à diminuer jusqu'en 2018.

Elle baisse de 3,3 points.

Les prévisions pour les années 2019 à 2021 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de féminisation (%)



Source: Insee, DADS 2009-2018, estimations.



Secteur juridique

Branche professionnelle



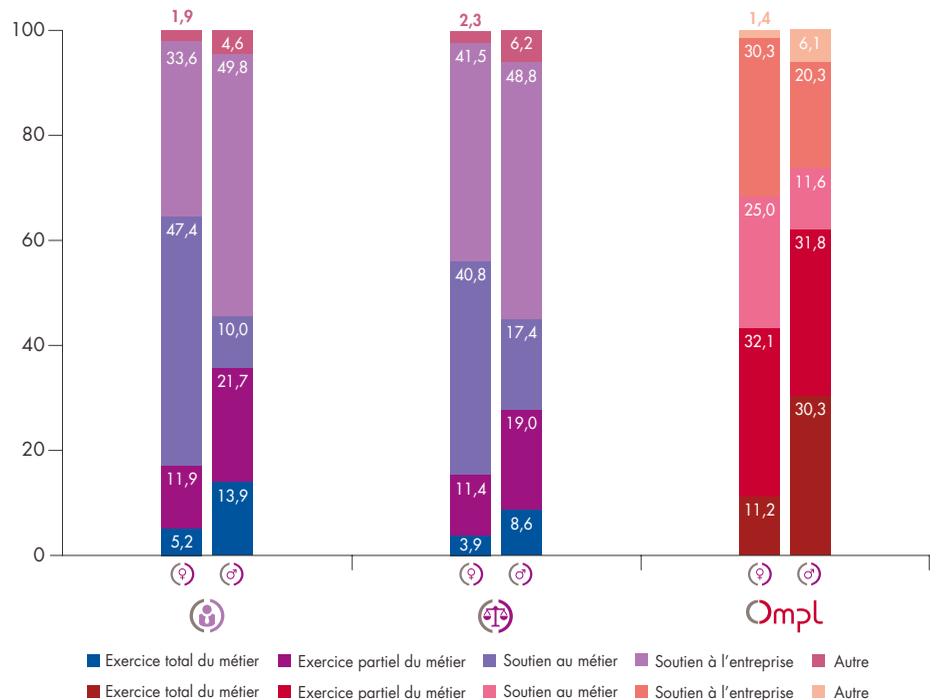
Cabinets d'avocats



MÉTIERS GENRÉS

Les emplois de la branche viennent surtout en support du métier et de l'activité de l'entreprise (soutien au métier et soutien à l'entreprise).
Néanmoins, un effet du genre existe : 33,6 % des femmes exercent une activité de soutien à l'entreprise contre 49,8 % des hommes.

Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2018.



Exercice total du métier : salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

Exercice partiel du métier : salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

Soutien au métier : salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

Soutien à l'entreprise : salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).



PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche.

Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.



PROPORTIONNELLEMENT PLUS D'HOMMES EN CDI

Par rapport à 2016, la part de salariés en CDI tend à reculer chez les femmes mais progresse chez les hommes.

Le taux de CDD tend à augmenter pour les deux genres.

Évolution de la répartition des salariés par genre et type de contrat de travail 2016-2018 en points

	CDI		CDD		Oupl	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
CDI	↓ - 0,8	↑ + 2,8	↓ - 1,0	↑ + 0,9	↓ - 0,4	↓ - 0,3
CDD	↑ + 1,2	↑ + 1,5	↑ + 1,2	↑ + 1,3	↑ + 0,2	↑ + 0,4
Apprentis	↔ 0,0	↔ 0,0	↑ + 0,1	↔ 0,0	↑ + 0,1	↓ - 0,1
Autres	↓ - 0,4	↓ - 4,3	↓ - 0,3	↓ - 2,2	↑ + 0,1	↑ + 0,1

Source : Insee, DADS 2016-2018.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Corse (89,8 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (74,6 %).

Taux de féminisation par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	84,4	80,3	82,9
Bourgogne-Franche-Comté	88,2	79,4	85,7
Bretagne	85,0	81,1	82,8
Centre-Val de Loire	87,5	80,5	84,8
Corse	89,8	80,3	81,2
DOM	89,2	77,9	81,9
Grand Est	86,7	79,4	85,1
Hauts-de-France	83,7	78,2	82,3
Île-de-France	74,6	73,4	76,7
Normandie	87,5	82,2	84,4
Nouvelle-Aquitaine	85,1	80,8	83,8
Occitanie	83,8	79,8	83,7
Pays de la Loire	82,3	79,4	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	86,4	80,2	83,8
Ensemble	80,7	77,5	82,2

Source : Insee, DADS 2018.